

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie et des finances

Arrêté du 18 février 2020

Portant désignation de membres du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation

NOR : ECOC2002256A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le code de la consommation, notamment son article R. 822-4 ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2019 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation.

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre du conseil d'administration de l'Institut national de la consommation jusqu'au 16 février 2021 :

En qualité de représentant des consommateurs et usagers

M. Rousset (David) en remplacement de M. Eveilleau (Patrick)

Article 2

La directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au bulletin officiel de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Fait le 18 février 2020

Pour le ministre de l'économie et des finances

La directrice générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Virginie Beaumeunier